



SÉANCE EXTRAORDINAIRE – PROGRAMME TRIENNAL D’IMMOBILISATIONS

PRENEZ AVIS que le conseil d’arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension tiendra une séance extraordinaire **le 3 septembre 2019, à 18 h 35**, à la salle du conseil de la mairie d’arrondissement située au 405, avenue Ogilvy, bureau 201, qui portera sur le Programme triennal d’immobilisations 2020, 2021 et 2022. Cette séance extraordinaire sera suivie de la séance régulière du conseil.

Lors de la séance extraordinaire, conformément aux exigences de l’article 144.6 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*, les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance, porteront exclusivement sur le Programme triennal d’immobilisations, et ce, sans qu’il soit nécessaire de vous inscrire.

Fait à Montréal, le 23 août 2019

La secrétaire d’arrondissement,
Lyne Deslauriers

Publication : [Site Internet de l’arrondissement et Bureau Accès Montréal de l’arrondissement](#)